



ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA COMMUNAUTÉ DES PAYS DE LANGUE PORTUGAISE (CPLP) EN AFRIQUE, AU BRÉSIL ET AU TIMOR-LESTE

La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) a été fondée en 1996. Elle est composée de neuf pays : Angola, Brésil, Cabo Verde, Timor-Leste, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Mozambique, Portugal et Sao Tomé-et-Principe. Elle est, depuis 2004, la principale plateforme pour les activités menées dans le cadre du Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC). Le soutien politique dont jouit la CPLP a grandement contribué à la promotion des principes et droits au travail de l'OIT, y compris la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973 et la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

Le Rapport mondial de l'OIT sur le travail des enfants (2006) invite les États Membres à s'engager dans la lutte contre toutes les formes de travail des enfants d'ici 2016. La même année, une conférence organisée par la CPLP reconnaissait que le travail des enfants était un problème pour la Communauté. Elle a donc émis une déclaration conjointe, signée par tous les pays, et lancé un Plan d'action contre le travail des enfants. Depuis lors, la CPLP et le BIT collaborent pour promouvoir le dialogue et la dimension tripartite entre tous les agents de la CPLP qui œuvrent contre le travail des enfants.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaire :

Caixa Geral de Depósitos (Bank/Banque/baillieur de fonds privé)

Pays bénéficiaires :

Angola, Brésil, Cabo-Verde, Timor-Leste, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Mozambique, Portugal et Sao Tomé-et-Principe.

Calendrier :

2010 – 2014

Budget :

10'205 dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Dans le cadre de ce programme, la Caixa Geral de Depósitos (CGD) a convenu avec le bureau de l'OIT de Lisbonne, en 2010, de financer les activités de coopération technique destinées à lutter contre le travail des enfants dans la CPLP. Sa contribution a permis de cofinancer d'autres activités liées à l'IPEC dans les pays de la Communauté. L'objectif poursuivi consistait à garantir une plus grande cohérence entre les plans nationaux et les mécanismes de dialogue social dans la lutte contre le travail des enfants ainsi que de veiller au partage des bonnes pratiques.

La CGD a ainsi cofinancé des réunions techniques ainsi que des séances de formation auxquelles ont participé les points focaux et les spécialistes de la CPLP en matière de travail des enfants. Ces réunions ont permis de coordonner les projets d'activités de l'OIT dans la CPLP ainsi que la planification et l'organisation des activités menées conjointement dans le cadre du Plan d'action de la CPLP contre le travail des enfants, des priorités de l'OIT pour l'Afrique et de l'objectif de l'OIT d'éradiquer les pires formes de travail des enfants d'ici 2016.

Elles ont également permis l'instauration de mécanismes de partage des meilleures pratiques et d'échanges sur les questions fondamentales relatives au travail des enfants.

Au cours des séances de formation ont été abordées des questions concernant la collecte de données relatives au travail des enfants par le biais du Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC), le renforcement des partenariats et des politiques de coordination et l'élaboration des listes sur les formes dangereuses de travail des enfants et les plans d'action nationale.

Ce cofinancement a également contribué à la préparation conjointe d'activités de sensibilisation en lien avec la Journée mondiale contre le travail des enfants (JMCTE). Les activités prévoyaient la production et la distribution dans la CPLP de matériels de communication de l'OIT sur le travail des enfants.



« Les efforts déployés au niveau national pour la prévention et l'abolition du travail des enfants ont débouché sur la création d'une Unité nationale et d'un Comité national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants, une Étude nationale sur le travail des enfants, l'adoption d'un Plan d'action national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants, la création d'une BD intitulée « STOP au travail des enfants » et la constitution d'une liste nationale des formes les plus dangereuses de travail interdites aux enfants et aux adolescents, en cours d'adoption. »

Jairson Gomes,
point focal pour le
travail des enfants
au Cabo Verde

RÉSULTATS

Le partenariat avec la CGD a permis à tous ceux qui luttent contre le travail des enfants dans la CPLP de se réunir à l'occasion des réunions techniques et des ateliers tripartites et sous régionaux pour planifier et coordonner leurs activités communes, dans le respect des conventions de l'OIT sur le travail des enfants, avec l'aide du secrétariat exécutif de la CPLP. L'apport de la CGD, ajouté à d'autres sources de financement, a permis d'organiser trois réunions de points focaux (en mars 2007, mai 2012 et décembre 2012), un séminaire tripartite sous régional (avril 2010) et deux séances de formation (octobre 2000 et mai 2011), auxquels ont participé plus de 400 personnes. Les actions convenues d'un commun accord ont inclus la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants en 2012, le lancement de la campagne contre le travail des enfants dans la CPLP et la préparation de la III^e conférence mondiale sur le travail des enfants, organisée au Brésil en 2013.

Les campagnes organisées dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants prévoyaient la rédaction et la traduction en portugais (réalisée par le bureau de l'OIT à Lisbonne) du matériel de communication officiel (brochures, posters et marque-pages) qui a

ensuite été mis à la disposition de la CPLP au niveau local.

Grâce à la contribution financière de la CGD, il a également été possible de produire et distribuer des CD contenant une bibliothèque numérique, y compris la version portugaise du SIMPOC, les résolutions et les décisions adoptées par les États Membres de la CPLP, le texte officiel des conventions sur le travail des enfants, les manuels de formation, les guides et le matériel de campagne destinés à être utilisés par les mandants pour la formation.

Aux termes du projet, en 2014, le reste des fonds alloués par la CGD a été affecté aux frais de production et d'impression du matériel de communication destiné à la campagne « Carton rouge contre le travail des enfants ». Cette campagne de sensibilisation a été officiellement lancée le 12 juin 2015 par l'OIT-Lisbonne et le Secrétaire exécutif de la CPLP, au cours de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants. Le lancement a bénéficié de l'animation d'un défilé de danses et de musiques traditionnelles des pays de la CPLP qui se sont joints aux festivités organisées le même jour dans la ville pour la Saint-Antoine, saint patron de Lisbonne.



Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

- Mise à disposition d'une version portugaise des principaux éléments de communication de l'OIT, des guides et des manuels, sur format papier et en version numérique, pour être utilisés au niveau national, dans tous les pays concernés.
- Une participation accrue aux réunions techniques, tripartites et sous régionales des points focaux de la lutte contre le travail des enfants dans la CPLP.
- Formation des points focaux de la lutte contre le travail des enfants dans la CPLP sur le recueil de données, le renforcement des partenariats et la coordination des politiques.
- Partage des meilleures pratiques et échanges sur les questions fondamentales liées au travail des enfants entre les principales parties prenantes au sein de la CPLP.
- Coordination des activités communes, dans le respect du Plan d'action contre le travail des enfants de la CPLP, des priorités de l'OIT pour l'Afrique et de l'objectif d'éradiquer les pires formes de travail des enfants de l'OIT d'ici 2016.
- Coordination renforcée de l'adoption des plans nationaux et du renforcement des capacités des mandants tripartites dans la lutte contre le travail des enfants.
- Sensibilisation à la question du travail des enfants grâce aux d'activités menées dans le cadre des campagnes organisées pour la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants.